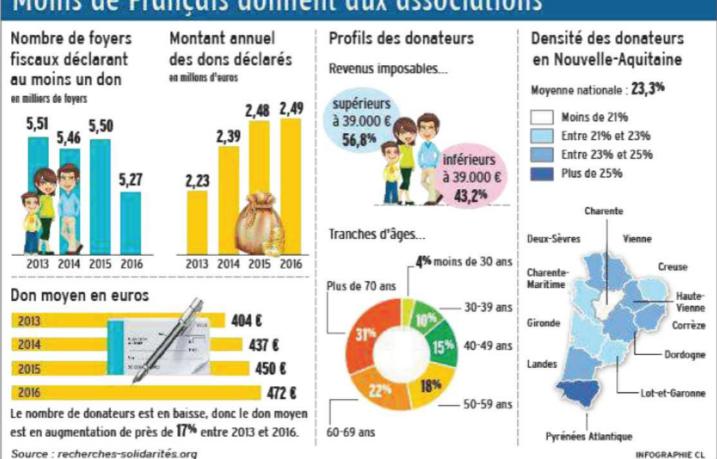


REVUE DE PRESSE Mardi 05 décembre 2017



L'infographie

Moins de Français donnent aux associations



 ■ Organisé tous les deux ans, le salon professionnel de la filière packaging ouvre ses portes aujourd'hui à Cognac
 ■ Avec 90 entreprises qui rivalisent de créativité
 ■ Un secteur très dynamique.



À Châteaubernard, l'entreprise Bernadet se positionne sur des marchés dont personne ne veut: les petites séries, complexes à réaliser et dans un délai record.

Bernadet joue la carte de l'innovation sociale

Chez Jean-Pierre Bernadet, ui décore les bouteilles à Châteaubernard, c'est dans l'organisation du travail que l'innovation se joue. Por se démarquer de concurrents trop forts pour lui, alors que l'entreprise perdait de l'argent, il a décidé de se positionner sur les marchés dont apersonne ne veut». «Des petites séries, complexes à réaliser et dans un temps très court.» Ca a demandé des adaptations. Et notamment une formation du personnel qui a «été remis au cœur de l'entreprise». Ici, l'organigramme n'est plus pyramidal amais en rond», «On a supprimé les chefs et responsabilisé les oloyés.» Les salariés qui bossent à l'atelier de contrôle qualité commencent leur journée par dix minutes de gym et la terminent par dix minutes d'étirement. Ça paye: moins d'arrêts de travail. Un turn-over proche de zéro En huit ans, l'entreprise est passée de cinquante à une centaine d'employés. «On a repris des marchés qui étaient partis en Pologne ou en Chine. On relocalise en gagnant en compétitivité via l'innovation sociale.»

VS Pack, concentré d'innovation

Julie PASQUIER

n concentré d'innovation sur 1 200 mètres carrés. Le salon VS Pack ouvre ses portes aujourd'hui à l'Espace 3000 de Cognac. Durant trois jours, 90 entreprises vont y présenter leur savoir-faire en matière d'innovation packaging et technologique dans le secteur des vins et spiritueux. Des nouveautés qui répondent à des clients toujours plus exigeants. «Ils veulent du sur-mesure, du personnalisable, des petites séries réalisées dans un délai le plus court possible et au prix

le plus bas», constate Jean-Pierre Bernadet, à la tête d'une entreprise de décoration de bouteilles à Châteaubernard.

D'ici à jeudi, plus de 3 000 visiteurs sont attendus sur les stands et aux conférences. Un salon «premium», réservé aux professionnels et organisé tous les deux ans, qui a su trouver sa place. «Il bénéficie aujourd'hui d'une vraie notoriété», se réjouit Jean-Christophe Boulard, le directeur d'Atlanpack, organisateur de l'événement. «Après Luxe Pack en octobre à Monaco, on se donne rendez-vous à VS Pack à Cognac. C'est une vraie vitrine», indique aussi Cédric Raynaud, le président de Linea, l'agence de design angoumoisine.

«On y rencontre toute la filière»

Bouchons, étiquettes, embellissement, design, coffrets et étuis, bouteilles... «On y rencontre toute la filière, remarque Jean-Pierre Bernadet. Ça permet de voir les évolutions dans chaque domaine. Je n'y vais pas pour signer des commandes, mais surtout parce que c'est un moment d'échange avec les clients.» «Nous, entreprise charentaise, je ne nous vois pas ne pas y être», remarque également Marcelle Bor-

das-Levazeux, directrice commerciale de VG Angoulème. Mais le salon n'attire pas que des locaux: cette année, quatorze entreprises arrivent de l'étranger.

Preuve du succès: le salon est complet depuis le mois de mars. Une vingtaine de sociétés sont même déjà sur la liste d'attente pour l'édition 2019. Le concours Spiri Pack, dont les prix seront remis ce soir aux Abattoirs, a aussi pris de l'ampleur: 26 entre-prises concourent pour sa troisème édition. C'est deux fois plus que les années précédentes et cela montre à quel point le marché est dynamique. Les concurrents, dont plusieurs charentais (lire

également ci-dessous), devaient plancher sur des projets autour de deux thèmes: les techniques pour lutter contre le vol et la contrefaçon et le marketing. «On a eu des choses très intéressantes» relève Yohan Curtan, en charge du concours. «Ce qui est super, c'est que les entreprises attendent maintenant VS Pack pour présenter leurs nouveautés», constate, satisfaite, Virginie Le Ven, responsable du salon. Un peu comme le beaujolais nouveau le troisième jeudi du mois de no-vembre, résume Olivier Fouilloy, directeur d'Adic les Ateliers. «Il faut savoir attendre, même si tout est prêt et qu'on en a très envie,»

Lithobru, Merpins

Des étiquettes pour Un seau à rendre les flacons uniques en carton



Il y a deux ans, elle s'était lancée dans l'impression sur support adhésif en bois véritable. Cette année, l'entreprise Lithobru, à Merpins, présente un «concept pack», développé avec l'agence de design Linea. «Légère et botanique», son les termes de Marianne Berland, responsable commerciale, cette nouveauté,

baptisée «Janus Gin» doit accompagner les lancements de produits. Des alcools blancs plus précisément. Concrètement, ça ressemble à une œuvre d'art qu'on aurait envie d'accrocher chez soi. Dans la réalité, ça permet de mettre en valeur des bouteilles. «On a développé une étiquette recto verso complètement opaque, détaille Marianne Berland. Avec une technique qui, à petit prix, permet de faire des petites séries.» Un produit qui répond à «l'ultra personnalisation» souhaitée par les clients. (Photo J. P.

VG Angoulême, L'Isle-d'Espagnac

Un seau à champagne... en carton



«L'innovation, c'est dans notre ADN», assure Marcelle Bordas-Levazeux, la directrice commerciale de VG Angoulème à L'Isle-d'Espagnac. Propriété depuis 1995 du groupe flamand Van Genechten Packaging, l'entreprise participe chaque année à VS Pack et pour la troisième fois au concours Spiri Pack. Après avoir remporté un prix en 2013 avec un étui qui

garde le champagne au frais, elle présente pour cette nouvelle édition un seau à champagne... en carton. Il a été conçu l'an dernier pour le champagne Tsarine. «Il est livré à plat et mis en forme par un jeu de pliage. Complètement hermétique grâce à un film pelliculé à l'intérieur, il supporte les glaçons et est réutilisable.» Son développement a nécessité plusieurs mois de travail en amont. «Aujourd'hui, nos clients recherchent des produits pas vus ailleurs, des finitions et des formes différentes et surtout industrialisables.» VG Angoulème a notamment réalisé la fontaine à eau Jolival.

Adic les Ateliers, Salles-d'Angles

Des étuis personnalisables pour les viticulteurs



C'est la première fois, depuis qu'il a pris la tête d'Adie il y a trois ans et demi, qu'Olivier Fouilloy participe au salon VS Pack. Pas de concours pour lui cette année. Mais il profite tout de même de l'événement pour lancer un nouveau produit. «Vitic», c'est son nom: une gamme d'étuis personnalisables à destination des vitieulturs producteurs

des viticulteurs, producteurs de pineau ou de cognac. Développée en collaboration avec la graphiste cognaçaise Virginie Drahonnet, cette création est le résultat d'un constat: «Des viticulteurs se plaignaient de la pauvreté des offres dans le domaine, observe olivier Fouilloy. Nous avons créé deux gammes: une classique et une chic. C'est à la fois standard et personnalisable. Cela nous permet de pratiquer des prix imbattables et de livrer dans les quinze jours une fois le bon de commande signé.» «Vitic» sera officiellement lancé en février. (Photo Renaud Joubert

99 La phrase

«Le gros problème ne se posera pas pour Charente Numérique, mais pour les habitants de Charente limousine.»

François BONNEAU, président du Département

Jacques Chabot et François Bonneau sont revenus à la charge hier. Suite à la convention que vient de signer la communauté de communes de Charente limousine avec SFR pour fibrer son territoire (lire CL de vendredi), le président de Charente Numérique et le patron du Département ont tenu une nouvelle fois à exprimer leurs doutes sur les engagements de l'opérateur privé. Selon eux, rien dans la convention n'oblige SFR à respecter les délais annoncés. «Ceux qui feront ce choix-là ne pourront pas dire demain qu'ils ne savaient pas», dit encore François Bonneau. À l'heure où les communautés de communes doivent délibérer sur leur engagement auprès de Charente Numérique, et où plusieurs d'entre elles pourraient être tentées par les sirènes gratuites de SFR, le message est clair.

Charente: recherche bénévoles pour visiter des seniors isolés

Lénaëlle SIMON Lsimon@charentelibre.fr

arfois, ils ne voient personne. Des seniors en situation d'isolement, invisibles de tous les radars, il y en a beaucoup en Charente. C'est à eux que s'adresse Monalisa (Mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées). Ce dispositif lancé en 2014 et chapeauté par Jean-François Serres, le président des Petits Frères des pauvres, est destiné à restaurer du lien social là où il n'y en a plus. Parce que l'isolement entraîne la dépression qui favorise elle-même les maladies ou des gestes dramatiques alors que 3 000 seniors se donnent la mort chaque année.

Des équipes citoyennes

Une réunion avait lieu hier à Bouëx pour mobiliser des bénévoles volontaires afin de former des équipes citoyennes sur le territoire de Villebois et Trois forêts. Leur mission: identifier les personnes concernées, avec l'aide des organismes sociaux du territoire, et aller leur rendre visite. En Charente, l'ADMR a obtenu des financements pour lancer la coopération dans le département, mais toutes les associations et ac-



Céline Desbordes-Pierrefixe veut créer des équipes citoyennes sur le territoire de Villebois et Trois forêts.

Photo Majid Bouzzit

teurs sociaux (Croix-Rouge, CCAS, maisons des solidarités, Maia, etc.) peuvent décider de décliner Monalisa sur le terrain. Parce qu'elle a la fibre sociale, qu'elle est bientôt retraitée et déjà très engagée dans le bénévolat, Céline Desbordes-Pierrefixe, présidente de l'ADMR Villebois et Trois forêts, s'est lancée dans l'aventure, qui existe déjà à Champagne-Mouton. «Notre territoire couvre 22 communes de Garat à Gurat, avec des zones très rurales.

On aimerait avoir deux équipes citoyennes qui auront d'abord pour rôle de répertorier les personnes seules, puis de se rendre à leur domicile. On pourra ensuite leur proposer de les mettre en relation avec des associations proches de chez elles, comme des clubs du troisième âge.»

Les bonnes volontés intéressées pour intégrer les équipes citoyennes peuvent contacter: monalisa.charente@outlook.fr ou 3forets@3forets.fede16.admr.org ou 05 45 65.88.08. ■ La refonte de la dotation de solidarité communautaire a mis le feu à l'Agglo ■ Et à jour la division entre «Cognaçais» et autres élus ■ Deux points de vue opposés.

Grand Cognac: pourquoi deux clans s'affrontent

Gilles BIOLLEY g.biolley@charentelibre.fr

omme prévu, les maires de l'ex-communauté de communes (CDC) du Cognaçais se sont réunis autour de Michel Gourinchas, hier, pour se mettre d'accord sur de nouvelles propositions à présenter pour la refonte de la dotation de solidarité communautaire (lire CL d'hier). Le maire de Cognac et président de l'Agglo, qui devait rencontrer dans la soirée sa majorité municipale, n'a fait aucun commentaire.

Une crise qui couvait

L'enveloppe de cette dotation, issue des taxes collectées par l'Agglo et reversée aux communes selon divers critères (nombre d'habitants, ressources...), a été fixée à 3,4M€, contre 6,8M€ en 2017.

Une réduction drastique étalée sur trois ans et six ans pour cinq communes (1), validée par la majorité des élus communautaires en commission des finances et en bureau. Mais à laquelle ceux des communes du Cognaçais, qui en paieront le principal tribut, s'opposent sur les modalités d'application, les jugeant trop pénalisantes.

Si rien n'a filtré de la réunion



Fixé au 14 décembre, le prochain conseil sera décisif pour l'avenir de l'Agglo.

Photos Christophe Barraud

d'hier, il semble néanmoins que les propositions de ces derniers viseraient à un étalement de cette baisse sur une durée plus longue et selon un pourcentage de réduction progressif dans le temps. Seront-elles acceptées? Quoi qu'il en soit, le bras de fer engagé entre les pour et les contre concernant cette mesure met au grand jour la crise qui couvait depuis la naissance de l'Agglo. Elle pourrait déboucher sur le départ de Michel Gourinchas. Dans une position délicate, tiraillé entre son poste de président et de maire de Cognac, il n'a pas hésité à mettre sa démission dans la balance si un consensus n'était pas trouvé. L'issue attendue par ceux qui dénoncent depuis toujours «l'hégémonie» cognaçaise à l'Agglo? Auquel cas, cette mesure n'aura été que l'arme finale d'un putsch dont le résultat sera connu le 14 décembre, date d'un prochain conseil où elle passera au vote.

(1) Cognac, Saint-Sulpice-de-Cognac, Gimeux, Bréville et Mesnac.

Chantal Nadeau, maire de Gimeux

66 Une boîte de chocolats pour certains, de la nourriture pour moi



46.000€ contre 92.000€, soit 10 % du budget de Gimeux, cette petite commune déjà en difficulté. C'est la douloureuse à avaler pour sa maire, Chantal Nadeau, qui milite pour un assouplissement de cette mesure, comme ses collègues du Cognaçais. «Cette dotation fait partie intégrante de notre budget de fonctionnement, autant dire que l'on va se retrouver dans une situation encore plus précaire avec cette baisse. Dans la proposition actuelle, on bénéficie certes d'un traitement de faveur, étalée sur six

toujours là. Où trouver le manque ailleurs? Pour moi, c'est inacceptable en l'état, même si je comprends qu'on doit tous faire un effort pour l'Agglo. Il faut trouver une autre formule.

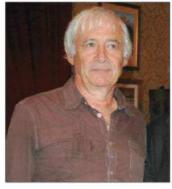
La solidarité oui, mais si c'est pour appauvrir plus encore des communes déjà sur le fil et les mettre en zone rouge, c'est dangereux. Dans six ans, ma commune n'existera plus à ce rythme. Pour certains élus des autres anciennes communautés, ça peut ne pas être compris, ils ont aussi raison de défendre leurs intérêts, mais quand pour eux cette dotation est une boîte de chocolats, un cadeau, c'est de la nourriture pour moi et d'autres du Cognaçais. Il faut aussi qu'ils comprennent que si l'ex-communauté de communes de Grand Cognac était riche, toutes ses communes ne l'étaient pas. Elle cachait de grandes disparités entre oui, des très riches, également des très pauvres comme la mienne et d'autres. C'est pour cela qu'on s'oppose

à cette mesure. C'est un bras de fer qu'on aurait pu s'éviter. Avec le recul, on n'aurait jamais dû donner autant cette année.»

ans, ce sera plus facile à digérer. Mais dans six ans, la blessure sera

Jean-Louis Levesque, maire de Châteauneuf

66 S'en écarter, c'est s'écarter d'une décision démocratique

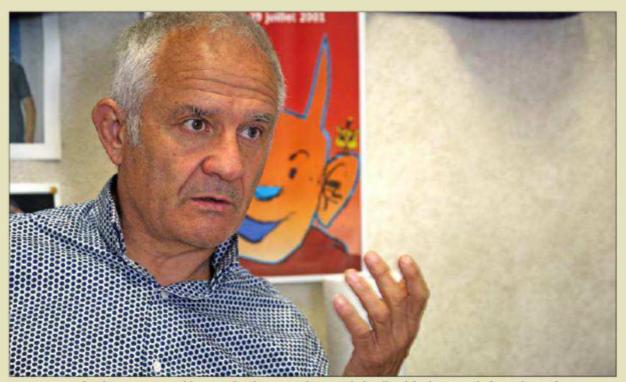


200.000€ de dotation en 2017. Quand il n'avait rien autrefois. En voir donc partir la moitié n'est pas franchement un handicap pour le maire de Châteauneuf, qui adoube la refonte telle qu'elle est présentée. «Il est clair que je ne vais pas me plaindre. Au-delà, si je suis pour voter cette mesure en l'état, c'est qu'elle est la résultante d'une décision majoritaire, il ne faut pas l'oublier. Elle ne répond pas au désir des élus du Cognaçais certes, mais c'est une décision prise par le bureau qui a estimé qu'elle est la mieux à

même de convenir à l'Agglo et son avenir. S'en écarter, c'est s'écarter de l'esprit communautaire, du respect des décisions démocratiques. Il y avait urgence de faire en sorte que certaines communes du Cognaçais qui ont des difficultés ne soient pas trop pénalisées, la baisse a donc été étalée sur six ans au lieu de trois, c'est de l'entraide et c'est normal, ça va dans le sens de la solidarité communautaire, mais pour les autres ce n'est pas le cas. Par ailleurs, il faut aussi réagir en fonction de l'avenir de notre collectivité, ne pas la plonger dans une impasse qui l'amènerait à être mise sous tutelle à court terme. Je comprends également la position de Michel Gourinchas, c'est compliqué. Je ne souhaite pas son départ, mais brandir une démission possible et se poser à l'encontre de sa majorité, ce n'est pas un bon signe non plus. Il se dégage une porte de sortie? Je ne sais pas. Quoi qu'il en soit, cette dotation a généré un sacré bordel et révèle il est vrai les désaccords qui existent depuis le début au sein d'une Agglo entre les «Cognaçais» et les autres. Il y a eu d'autres cas de figure sur les déchets, des équipements. Cette dotation est peut-être la goutte d'eau. On verra ce que tout ça donnera le 14.»

Blues Passions

L'association assignée au tribunal par son ancienne comptable



«On Ira et on s'expliquera sans problème si c'est le cas», Indique Michel Rolland, le directeur du festival, qui n'avait pas encore reçu l'assignation hier.

Photo archives CL

de Blues Passions, ne lâche pas l'affaire. Écartée de la structure suite à la disparition, toujours inexpliquée, de 28 000 euros lors de l'édition 2016, elle vient d'assigner l'association devant le tribunal de grande instance d'Angoulême. «Je continue à me battre et j'irai jusqu'au bout de cette affaire comme je l'ai toujours dit», indique celle qui s'estime toujours «montrée du doigt comme coupable» dans cette affaire. Cette assignation pour «exclusion abusive de l'association et sanctions non justifiées» à laquelle devra répondre Blues Passions, est

assortie d'une demande de dommages et intérêts de 4 500 euros et de 3 000 euros pour frais de procédure. Selon Nicole Brunel, elle devait être signifiée à l'association samedi dernier. «Nous n'en avons pas eu connaissance encore à ce jour pourtant [hier, NDLR], indique Michel Rolland, le directeur du festival. Mais si c'est le cas nous y répondrons bien sûr, on ira et on s'expliquera sans problème.»

Comme l'association, Nicole Brunel avait porté plainte afin de pouvoir être entendue dans cette affaire. L'enquête est toujours en cours. Elle a été transmise au parquet qui décidera des suites à donner.

G. B.

ANIMATION

Spectacle pour enfants demain à Châteaubernard. La médiathèque de Châteaubernard accueille «Moi, Ming» de la compagnie Planche Famille, théâtre d'ombres, conte et musique, demain mercredi 6 décembre à 15 heures, pour les enfants à partir de 3 ans. Spectacle gratuit sur inscription au 05 45 32 76 76.

La grande épreuve du code de la route repasse jeudi

Comment tester ses connaissances en passant une bonne soirée? Réponse A: en participant au 12^e grand examen à La Salamandre.

une année à l'autre, le nombre de bons élèves varie entre cinq et quinze, au grand examen du code de la route organisé depuis douze ans par la municipalité de Cognac. «Sur 300, ça ne fait pas beaucoup», s'esclaffe, taquin, Fabrice Pons, de l'autoécole de Crouin, l'une des structures partenaires (avec la police nationale, la Sécurité routière ou encore la préfecture). «La moyenne tourne autour de 17 fautes», calcule à son tour Gaëlle Dufour, de G-conduite, également associée à l'événement. Tout comme l'autoécole Laurent et la compagnie d'assurances Groupama. Or, il faut cinq erreurs ou moins pour obtenir son passeport vers l'examen de conduite, dans la vie réelle.

La moitié des places est déjà réservée

Jeudi soir, à La Salamandre, les quarante questions seront du niveau de celles posées à l'épreuve nationale. Mais il n'y aura rien à perdre et tout à gagner. Une bonne soirée, d'abord, puisque la manifestation se veut préventive sans être austère - des surprises sont annoncées. Et surtout, un ensemble de 6 000 euros de lots, mis au pot par des sponsors. À commencer par deux permis de conduire, des stages de dix heures de révision, ainsi qu'une ribambelle de lots. Chaque année, cette gentille séance de torture fait salle comble



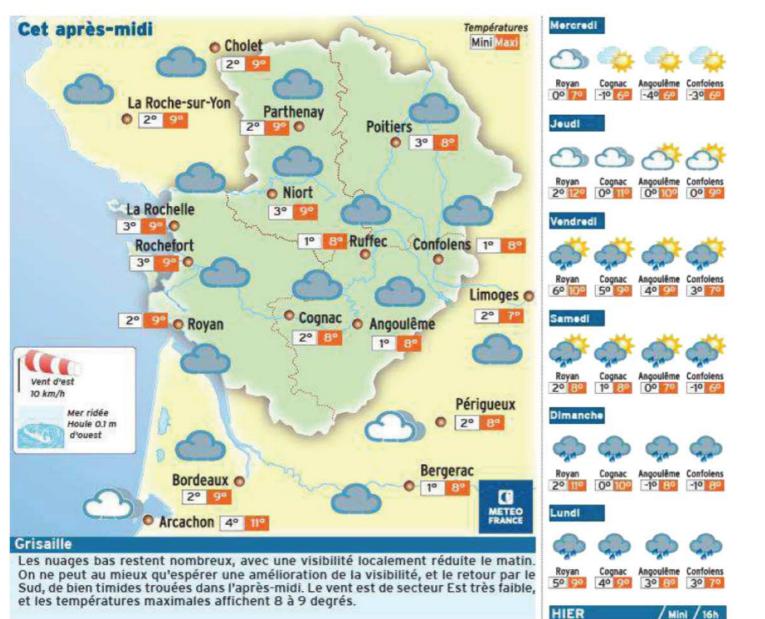
Six mille euros de lots sont à gagner, dont deux permis tous frais payés.

Photo archives CL

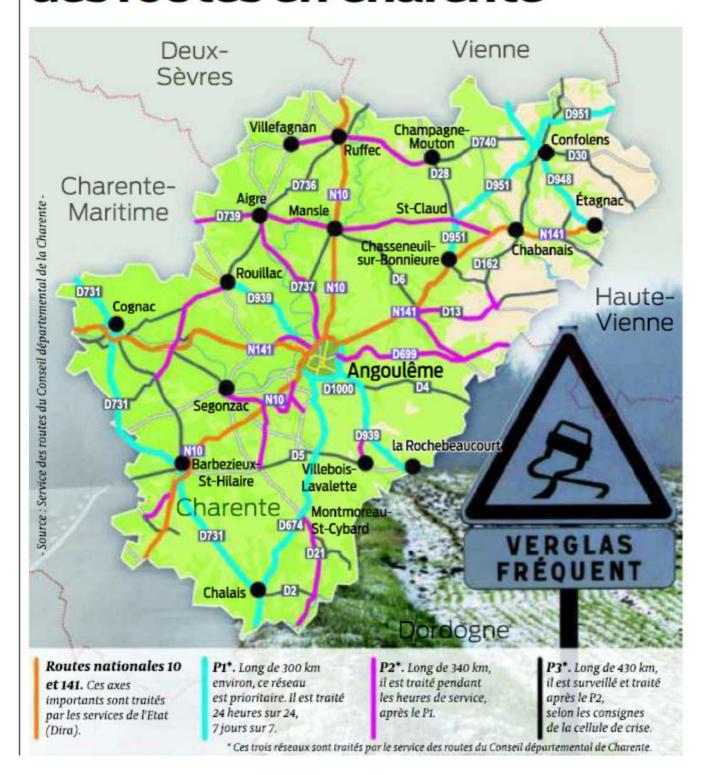
avec 300 candidats. «L'an dernier, on a même dû refuser du monde à l'entrée», se souvient Fabrice Pons. Sauf surprise, il en sera de même jeudi soir, puisque la moitié des places ont déjà été réservées. Il est donc conseillé d'en faire de même auprès de l'office de tourisme, de la mairie de Cognac ou de l'une des trois auto-écoles associées.

L'affiche de la soirée, qui sera exposée à l'auditorium de La Salamandre, est tirée d'un dessin de Gabrielle Garreau, élève de première au lycée Jean-Monnet. L'an dernier, elle avait remporté le concours d'illustration ouvert pour ce douzième grand examen.

Jeudi à 20h à la Salamandre. Entrée libre.



La viabilité hivernale des routes en Charente



Très haut débit : « pas de Père Noël SFR »

CHARENTE

Après le vote SFR de Charente limousine, Charente numérique espère convaincre les autres collectivités

HÉLÈNERIETSCH h.rietsch@sudouest.fr

ui cédera encore aux sirènes de SFR comme l'a fait la semaine demière la Charente limousine (1)? « Vendredi demier, lors du comité syndical de Charente numérique, en charge du déploiement du très haut débit (THD), toutes les collectivités du Réseau d'initiatives publiques (RIP) présentes ont été sensibles à nos arguments techniques et factuels. Je crois qu'elles ont bien vu les talons d'Achille de SFR », assure François Bonneau, président du Département. Hier, au côté de Jacques Chabot, président de Charente numérique, et de Pierre Debesson, directeur du syndicat public piloté par le Département, il a

une nouvelle fois défendu « l'aménagement de territoire sans fracture numérique » et... sans opérateur privé.

Sur les 177,7 M€ d'investissement inscrits dans la phase 1 du déploiement numérique (341 communes concernées), les EPCI devaient abonder 31,3 M€ (2). En signant une convention avec la Charente limousine, SFR s'est engagé à financer sur ses propres deniers la fibre dans ce territoire.

« Sansgarantie »

«Un grand saut dans l'inconnu sans aucune garantie derrière », estime pour sa part François Bonneau qui ne croit pas au Père Noël SFR. « Quand on a rencontré SFR en septembre, ils n'ont pasvoulu entendre parler de pénalités s'ils ne respectaient pas leurs engagements. Il y a bien trop de risques pour qu'on se permette d'hypothéquer l'attente des citoyens », ajoute François Bonneau. «On notera aussi que le groupe SFR a été plusieurs fois condamné à verser des pénalités, notamment 96,7 M€ au département des Hautsde-Seine pour ne pas avoir respecté son contrat de déploiement de la fibre sur ce territoire », pointent les élus. De façon pragmatique, Charente numérique assure que « le gratuit n'existe pas au-delà de 500 € la prise, alors que le prix moyen d'une prise en Charente est de 1360 €». Le principe de la solution départementale repose sur la péréquation des dépenses « pour apporter un service de qualité égalitaire à tous les Charentais », souligne Jacques Chabot.

Hier soir, sans grand suspense, le Rouillacais, fief de François Bonneau, devait se prononcer à son tour. L'inconnu réside plutôt dans la décision des cinq autres collectivités du RIP (1). Les signatures de conventions doivent s'échelonner « autour du passage du père Noël », jusqu'en janvier. Et si les EPCI suivaient l'exemple de Charente limousine? « Ce serait un gros problème pour les habitants, pas pour Charente numérique », notent les intéressés qui espèrent néanmoins voir la solution départementale partagée par le plus grand nombre.

(1) « Sud Ouest » du 1ª décembre. (2) Département 24,4M€, Région, 24,4M€, État 71,2M€, Europe 11,7M€, Emprunts et autres 14,7M€.

Vincent You crie victoire

POLITIQUE L'inventeur de la clause Molière estime que le Conseil d'État lui donne raison

Hier, le Conseil d'État a rejeté le recours du ministère de l'Intérieur contre les clauses d'interprétariat prévues par un marché public de travaux, dans un lycée à Laval. Le ministère s'était pourvu en cassation cet été, après la décision du tribunal administratif de Nantes qui avait déjà rejeté la requête de la préfète de la région Pays-de-Loire. Dans les motivations de sa décision, le Conseil d'Etat estime que les clauses d'interprétariat concernées dont celle « relative à la protection de la sécurité et de la santé, poursuivent un objectif d'intérêt général».

Une nouvelle avancée sur le ter-

rain de la clause Molière? Pour Vincent You, adjoint d'Angoulême, inventeur de ladite clause insérée dans les appels d'offres publics et qui rend la compréhension du français obligatoire sur les chantiers pour des raisons de sécurité, cela ne fait pas de doute.

Le Conseil d'État, lui, s'en garde bien, précisant que sa décision concerne des « clauses d'interprétariat qui ne doivent pas être confondues avec les clauses Molière, qui visent à imposer l'usage exclusif du français sur les chantiers ». Pour Vincent You, le conseil d'État a tort lorsqu'il fait le distinguo. « Le Conseil d'État feint de



Vincent You, PHOTO ANNELACALD

garder ce nom pour une autre méthode qui consisterait à obliger à parler le français ce que je n'ai jamais fait. La clause d'interprétariat a toujours été le principe de ma clause Molière», défend l'élu angoumoisin.

Le différend opposant Ryanair à la Charente devant le Conseil d'État

JUSTICE Le Syndicat mixte des aéroports de Charentes (Smac) reverra-t-il un jour le million d'euros de subventions (jugées illégales par l'Europe) qu'il a versé à la compagnie Ryanair? Si environ la moitié de la somme a d'ores et déjà été remboursée, le différend n'est pas pour autant réglé. Après le tribunal administratif de Poitiers, c'est au tour du Conseil d'État de se pencher mercredi sur cette affaire. L'argent en jeu: 512 000 euros.

CHARENTE

De la neige attendue ce week-end

Après l'épisode neigeux du week-end dernier, la Charente n'est plus placée en vigilance jaune « neige-verglas » par Météo France, qui prévoit le retour de la neige dans la nuit de samedi à dimanche, pour la moitié nord du département. Des flocons pourraient tomber d'Angoulême à Confolens en passant par Mansle et La Rochefoucauld.

« On est face à un mur »

GRAND-COGNAC Michel Gourinchas dira mercredi s'il démissionne de la présidence de l'Agglo. La quête d'un compromis est difficile

legues maires de l'ex-Grand-Cognac; hier soir, sa majorité municipale. Michel Gourinchas démissionnera-t-il de la présidence de l'Agglo, comme il l'a envisagé lors d'une réunion avec l'ensemble des maires, jeudi dernier (lire nos éditions de samedi et hier)? Le maire de Cognac ne veut pas valider le plan de réduction de la dotation de solidarité communautaire (DSC) tel qu'il a été présenté, et validé jeudi dernier par une majorité de maires. Explications.

« Sud Ouest » Votre décision sur une démission de la présidence de l'Agglo est-elle prise ?

Michel Gourinchas Je communiquerai ma décision lors de la conférence des présidents de Grand-Cognac, mercredi matin. Peut-être que d'ici là, les lignes vont bouger. Ou pas. Avec mes collègues de l'ex-Grand-Cognac, nous sommes d'accord sur la baisse programmée en 2018. Même si l'on trouve injuste que l'on se base sur la seule année 2017 et pas les années 2015 à 2017. Le but est d'améliorer la situation financière de Grand-Cognac. Mais ce que l'on demande, c'est de regarder la baisse de la DSC année après année, de prendre le temps d'y voir

Cela signifie 720 000 euros en moins pour la ville de Cognac ?

Dans le plan présenté, la baisse serait étalée sur trois ans, et six ans pour quelques communes plus en difficulté, dont Cognac. Mais comment je fais ? Est-ce que j'augmente les impôts de 7 % ? Et encore, en sachant qu'on ne peut plus toucher à la taxe d'habitation, cela ne suffirait

« Iln'y a pas de chantage, juste une histoire de cohérence. » pas. Cela serait reporté sur les impôts fonciers, ce n'est pas possible. Ou alors ça représente 25 postes d'agents. Mais diminuer les emplois sur la

ville, on l'a déjà fait, 22 postes en moins en 2017. Pour l'année 2018, la baisse serait de 120 000 €. Cet effort, on va le faire. Mais ensuite, ce sera 240 000, 360 000, 480 000 €, etc. La baisse doit être plus étalée dans le temps.

Vous n'êtes donc pas contre une baisse?

Il y a une volonté d'assainir les finances. Attention, elles ne sont pas malsaines! Mais le fait d'avoir mis la DSC au plus haut niveau nous met dans une situation compliquée. La réduire de moitié (soit 3,4 M€, NDLR), c'est possible, tout dépend de la durée. Il faut que l'on y voie plus clair. Par exemple, on ne sait pas à quel montant sera fixé le fonds national de péréqua-



Michel Gourinchas ne veut pas entériner le lissage sur six ans de la coupe de 720 000 € dans la dotation de solidarité. AROHIVES PH. M

tion, destiné à rééquilibrer les ressources entre les intercommunalités.

L'Agglo a-t-elle été trop généreuse au démarrage ?

Oui. Si on a un regret à avoir, c'est celui-là. Dans l'ex-Grand-Cognac, la dotation était une des plus importantes de France. On pouvait lisser les choses. On a agi dans l'urgence.

Êtes-vous plutôt optimiste ou pessimiste sur une sortie de crise ?

Je pense qu'on est très éloigné à la date d'aujourd'hui (hier) d'un compromis. Chacun a une bonne raison de considérer que ce qui se faisait sur son territoire était la bonne solution. A un moment, on est face à un mur. On cherche la clé de la porte, ou une échelle pour passer au-dessus, mais on ne trouve pas! Si cela n'aboutit pas, j'ai dit ce que je ferai.

Votre démission ne réglerait pas le fond du problème...

C'est schizophrénique. Ou je suis d'accord avec la décision et je la vote, ou je ne suis pas d'accord et je ne peux pas être président. Il n'y a pas de chantage, juste une histoire de cohérence. C'est comme si j'étais maire et que je ne votais pas mon propre budget. Lors de la conférence des maires, mon vote contre n'était qu'indicatif. Mais le 14 décembre, je ne peux pas présenter une délibération à laquelle je m'oppose. On cherche toutes les pistes possibles, et on continuera. Je ne peux pas en dire plus. On voit bien les difficultés. Il y a un tel écart qu'il est difficile de trouver un compromis.

Recueilli par Philippe Ménard

Et si vous repassiez votre code de la route ?

LE GRAND EXAMEN Jeudi soir, ce jeu gratuit doté de 6 000 € fera salle pleine à La Salamandre

Et si vous repassiez votre code de la route? Comme lorsque vous étiez jeune, tremblant avant l'examen, stylet et feuille à perforer à la main. Oui, si vous repassiez votre code, mais pour rire bien sûr. Rire mais aussi vérifier vos connaissances.

Jeudi soir, la 14º édition du « Grand examen du code de la route » fera une nouvelle fois salle comble au centre des congrès de La Salamandre. Le jeu, gratuit, débutera à 20 heures. Il est doté de 6 000 euros de lots, dont deux permis moto et un permis auto offerts. L'objectif? Répondre à 40 questions et faire moins de cinq fautes. « Attention, ce n'est pas facile. La moyenne, c'est seize à dix-sept erreurs », note Fabrice Pons (auto-école de Crouin), l'un des organisateurs. L'événement est organisé par les auto-écoles du secteur, la police municipale de Cognac et Groupama. Il a le soutien de la préfecture de Charente. Inscriptions sur place mais réservation conseillée auprès de la police municipale en téléphonant au 05 45 82 38 48.



La police municipale de Cognac, les auto-écoles du secteur et Groupama figurent parmi les organisateurs de l'épreuve, PHOTO O.S.

Au pied de l'alambic

LES ÉTAPES DU COGNAC Les animations hivernales, « Distilleries en fête » sont lancées. Cinq thématiques et des nouveautés à l'affiche

DIDIER FAUCARD d.faucard@sudouest.fr

e n'est, ici, un secret pour personne. De novembre à la fin mars se déroule une étape décisive dans la vie du cognac, celle de la distillation.

Une opération longtemps tenue secrète derrière les lourds portails et portes fermés des propriétés. Chacun gardant jalousement sa recette, tel l'alchimiste ayant réussi à transformer le plomb en or, pour réussir la meilleure eau-de-vie. Mais les temps changent et les distilleries s'ouvrent désormais aux curieux. Certes pas pour dévoiler tous les secrets mais c'est l'occasion pour les distillateurs (ou bouilleurs de cru) d'expliquer et de partager un savoirfaire ancestral.

Ainsi, cette année encore, ils sont une quarantaine d'acteurs à avoir répondu à la sollicitation de l'associa-



« Cognac Etc. », présenté chez les cognacs J. Painturaud , fourmille de propositions pour découvrir les distilleries. PHOTO DE

tion Les Étapes du Cognac pour accueillir le public et un certain nombre d'événements et d'animations y seront liés. L'ensemble du programme, en cinq thèmes, étant répertorié dans la deuxième mouture du magazine « Cognac Etc. » (1). En voici quelques exemples.

Quand cognac rime avec gournandise

Pourquoi ne pas se laisser aller à la gourmandise. C'est ce que suggèrent Les Étapes du cognac au travers des repas chez des restaurateurs, des initiations aux accords entre mets et cognac ou pineau, des marchés de Noël chez les producteurs... Par exemple, L'Yeuse à Châteaubernard propose, pour accompagner cette campagne de distillation en redécouvrant un classique, le soufflé au cognac. On pourra préférer assister à la démonstration de cocktail au Pigeons blancs de Cognac, participer à une chasse aux truffes chez Béatrice Verrières ou faire un tour au marché de Noël de la Maison de la forêt à Montlieu-la-Garde (17).

2 Des tête à tête avec les vignerons

Autre possibilité: aller à la rencontre des vignerons qui se feront un plaisir d'évoquer leur quotidien. Cela pourra se faire autour d'un solide petit-déjeuner comme chez Loïc Pelletant à Saint-Amant-de-Nouère ou Hugues Chapon à Ozillac. Il sera possible aussi de profiter des petits ateliers d'Anne-Laure et Blandine Conte du côté de Chillac. Ou bien encore de savourer la soirée gastronomique, concoctée par Irène Doreau (XO Madame) avec la complicité d'Emmanuel Painturaud et la collaboration du chef et de la sommelière d'Expérience-sur-Mesure, à Segonzac

3 Les secrets des bouilleurs de crus

Là, on pourra aller à la rencontre, notamment, de quelques irréductibles qui continuent à faire chauffer leurs alambics au bois, plutôt qu'au gaz. C'est le cas, entre autres de Jean-Claude Deveau, à Orignolles (17) qui expliquera son choix. Ou bien se laisser bercer par des histoires de cognacs et les senteurs qui sortent de l'alambic, des « rêveries » notamment proposé par la SCEA Fleur et Vigne à Meux (17) ou les cognacs et pineaux Danjou à Pérignac (17)...

4 Pour voir autre chose que des alambics

On pourra aller écouter du jazz chez

Loïc Pelletant, embarquer pour un road-trip en 2CV prêtée par Irène Doreau, faire un tour en buggy avec Sylvain Lascaux, à Saint-Même-Les-Carrières, visiter la tonnellerie à Archiac ou l'élevage d'autruches à Salles-D'Angles...

5 Des nouveautés à savourer

Dans tous les domaines, des nouveautés sont venues enrichir le catalogue cette année : l'expérience des accords pineau, cognac et foie gras chez Jean Claude Deveau; l'initiation à la taille avec Élodie Bouyer (Biron, 17); l'initiation à l'assemblage avec la maison Boinaud (Angeac-Champagne); la soirée gastronomique au sein de la distillerie J. Painturaud ; les vendredis au château (visite et dégustation) chez Otard : la distillation au Bois des Bégaud (Villars-les-Bois, 17); les jeudis de Littératures européennes chez les frèresMoine(Chassors); le road-trip en 2 CV de XO Madame et la distillerie du Champ-des-Vignes (Chenac, 17).

(1) Lemagazine a été tiré à 7 000 exemplaires. Il est disponible dans une quarantaine d'offices de tourisme et chezune centaine d'hébergeurs.

Quelle place dans l'Agglo pour le conseil de développement durable ?

PÔLE TERRITORIAL Le conseil de développement territorial du pôle territorial Ouest Charente-Pays du cognac tient son assemblée générale jeudi, à 18 h 30, à l'hôtel Renard, quai de l'Orangerie, à Jarnac. Cette entité a été fondée en septembre 2002 pour faire entendre le point de vue de la « société civile » dans le cadre des syndicats de pays. Son rôle a évolué au fil du réaménagement du territoire. Jeudi, le débat

portera justement sur la façon de « participer à une réflexion citoyenne sur les politiques publiques », alors qu'une grosse partie du territoire est désormais fédérée en communauté d'agglomération. La rencontre est ouverte à tous. Site Internet: www.cddouestcharente.org. Courriel: cddouestcharente@orange.fr.